

Mitglieder-Aufnahmen = Admissions

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels**

Band (Jahr): **6 (1897)**

Heft 33

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Organ und Eigentum des Schweizer Hotelier-Vereins.

6. Jahrgang | 6^{me} Année

Organe et Propriété de la Société Suisse des Hoteliers.

Erscheint Samstags.

Abonnement: Für die Schweiz: Zwölf Monate . . Fr. 5.—

Inserate: 20 Cts. per Linie, Petit, zette oder deren Raum.

Paraissant le Samedi.

Abonnements: Pour la Suisse: Douze mois . . Fr. 5.—

Annones: 20 Cts. pour la petite ligne ou son espace.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel * TÉLÉPHONE 2406 * Rédaction et Administration: Rue des Etoiles No. 21, Bâle.



Todes-Anzeige.

Mit tiefem Bedauern erhalten wir die Nachricht, dass unser Mitglied Herr Franz Xaver Borsinger Besitzer des Hotel Blume in Baden am 8. August im Alter von 50 Jahren an einem Schlaganfall gestorben ist.

Namens des Vorstandes: Der Präsident: J. Tschumi.

Mitglieder-Aufnahmen. Admissions.

- 1. Frau Wwe. J. Marbach, Hotel Bären, Bern 50
2. Mr. Henri Amsler, Hôtel des Familles, Vevey 35
3. Familie Egger, Hotels Victoria, Gemmi, Bären, Kandersteg 180
4. Mr. Jules Glukher-Gabriel, Hôtel du Faucon, Neuchâtel 30
5. Herr Georg Dieterle, Hotel Baslerhof, Basel 56
6. Familie Stifler, Hotel Brosli, Klosters 74
7. G. Peter's Erben, Hotel Petersburg, St. Moritz-Dorf 60
8. Herr J. Müller, Hotel Julierhof, Campfir 75
9. Mr. F. Landry-Staehlin, Hôtel de la Couronne, La Comballaz, s. Aigle 72
10. Herr Emil Gurtner, Hotel Wildstrubel, Adelboden 140

A NOS HONORABLES LECTEURS.

Avec ce numéro, 'l'Hotel-Revue' parait en format agrandi. C'est la seconde fois que le fait se produit depuis les six ans d'existence de notre journal, et c'est assurément un signe réjouissant du développement qu'il a pris.

Puis on se demande s'il y a suffisamment de texte pour un supplément. Parfois oui, en général non. Difficulté rédactionnelle! — Pauvre rédaction! entendons-nous dire. Pas si pauvre qu'il semble.

Au reste, nous pouvons bien avouer qu'après un certain nombre d'années où certaines questions professionnelles brûlantes ont été traitées jusqu'à épuisement, la rédaction d'une feuille spéciale, dont la tendance doit se mouvoir dans des limites déterminées, est obligée souvent de se creuser la tête pour trouver le sujet d'un article de fonds.

Il existe peu de journaux spéciaux où la rédaction doive, autant que chez nous, compter sur elle-même. Le rédacteur est forcé de lire sur les quatre murs de son bureau ce qui se passe dans le monde.

Pour l'un, le rédacteur doit découvrir lui-même où le soulier le blesse, un autre a-t-il rebaptisé son hôtel, établi la lumière électrique ou fait une installation nouvelle, il veut que cela soit imprimé, mais, quant à la faire savoir à la rédaction, absolument pas.

Nous nous sommes laissés entraîner à une jérémiade qui pourrait nous susciter l'apparence que nous sommes là tranquilles, entre nos quatre murs, sans direction et sans vie. Grâce à Dieu, ce n'est pourtant pas le cas; mais si quelqu'un prend à cœur ce que nous venons de dire, tant mieux; il ne peut qu'être agréablement surpris.

L'augmentation de notre journal nous facilitera un travail mieux réglé, une meilleure distribution du texte; le système des suppléments irréguliers prendra fin et nous pourrions cependant offrir à nos lecteurs une matière suffisante. Nos clients nous sauront gré d'avoir mis fin à leurs réclamations incessantes. Enfin, ajoutons pour nos abonnés que le prix d'abonnement reste le même.

Souvenirs de voyage.

Toutes les fois que nous lisons dans les journaux quotidiens le compte rendu de la réunion d'une société d'ouvriers ou d'une corporation professionnelle, dans le but d'arrêter les mesures propres à réaliser une amélioration physique ou sociale, l'idée nous vient que, depuis très longtemps, nos hôteliers s'efforcent d'atteindre ce but.

A Genève, par exemple, il est admis que ce que nous appelons, en terme de voyage, des étrangers trouvent le logement et l'entretien dans des maisons particulières, sans que les propriétaires de ces pensions aient à payer à l'Etat

aucune espèce de rétribution, de patente, etc. Il va de soi que ces gens peuvent travailler à meilleur compte que les tenanciers d'hôtels ou de pensions concessionnés et ont ainsi une assez nombreuse clientèle. Ceux qui en souffrent sont moins les hôtels que les nombreuses pensions de famille payant patente et aussi les petits hôtels qui existent à Genève.

En Valais on trouve ce ce n'est pas agir en collègues et répondre à la devise: 'vivre et faire vivre' que d'y envoyer des rives du Léman des touristes d'un jour munis de papiers ou de sacs bien garnis. Comme si, en Valais, on ne pouvait pas avoir ni poulet, ni viande, ni mets froids.

Ce serait fournir une très grande preuve d'amour de son prochain, surtout à des collègues, que de donner aux excursionnistes qui demandent ou ne demandent pas des provisions l'assurance qu'on ne risque pas de mourir de faim, même en Valais.

Autrefois, on parlait beaucoup de l'attitude réservée des conducteurs de trains allemands. Depuis quelque temps elle s'est manifestement améliorée, surtout dans les trains qui du grand-duché de Bade ou de l'Alsace arrivent à Bâle.

De la belle Engadine on peut raconter aussi des choses qui ne sont pas fin de siècle. Là-bas les conducteurs et les cochers sont à la merci de MM. les concierges. Il arrive assez souvent qu'ils font au cocher un prix de beaucoup inférieur à celui que paie effectivement l'étranger.

Si le cocher s'étonne, on lui dit que les étrangers ne veulent pas payer davantage. Un jour un touriste qui engageait son automédon à presser l'allure de son véhicule, reçut cette réponse: 'Dites donc, nous allons assez vite pour le prix que vous avez payé.' Tête du client! Ici encore, il faudrait certainement l'intervention opportune de l'hôtelier pour mettre, une fois pour toutes, un terme à cet abus.

l'Engadine doit être très enviable au point de vue du gain.

Une plainte qui ne s'élève pas isolément, mais en beaucoup d'endroits, est celle-ci: Aujourd'hui les petits hôtels ne font plus de concurrence aux grands, tout au contraire. Nous n'avons pas pu admettre cette plainte comme si justifiée, surtout depuis le jour où un de nos grands hôteliers, placé presque à la tête de tous les hôtels suisses par le nom des lits disponibles nous déclara sans détour que dans une aussi grosse affaire, certaines circonstances ne permettent pas de maintenir les prix au rang de la maison pendant toute l'année ou toute la saison.

La réduction des prix est à coup sûr une notion extensive, mais nous devons cependant avouer que cette déclaration peut être invoquée contre la sus-dite plainte comme une circonstance atténuante, mais seulement si cette réduction des prix est modérée.

Il est au pouvoir des hôteliers de chaque contrée d'opposer une certaine digue au ravalement des prix que, par suite de la concurrence d'en haut, les petites maisons poussent souvent jusqu'à l'extrême, au ridicule. A ce point de vue les hôteliers du Valais paraissent avoir ouvert la voie, car ils pris la résolution louable, ainsi que nous l'avons annoncé déjà, de fixer dès l'an prochain le prix minimum de la pension à 5 francs sans chambre. On obtient beaucoup en agissant d'un commun accord, toutefois à la condition de voir plus loin que le bout de son nez ou la porte de sa maison.

Die Reisefirmen und Annoncenbettel.

(Korrespondenz).

Es ist kein erfreuliches Zeichen, dass wir in jüngster Zeit wieder der polypenartigen Gebahrung sogen. 'Reisefirmen' begegnen, die bereit sind, das was unser Hotelier etwa verdient, zum Voraus für sich in ihre schützenden Fangarme zu nehmen ohne jedes Risiko!

Möchten doch endlich einmal die Kardinalfragen richtig erwohnen und zur Diskussion gestellt werden:

- 1. Reist das Publikum jenen Reisefirmen und den Annoncen zu Liebe, oder nicht vielmehr, um sich zu erholen, um unsere Bergluft zu atmen, vom Geschäfts-, Sports- und fashionablen Modegang loszukommen und als ein Mensch die ewig wahren Schönheiten des Hochgebirges mit seinen Seen, Firnen, Gletschern und Alpen zu geniessen?
2. Sind unsere schweizerischen Hoteliers da, um jenen Vampyren als Ausbeutungsobjekt zu dienen?
Ein steigendes Mass von Abhängigkeit diesen Firmen gegenüber ist der schweizerischen Hotellerie unwürdig! Diese steht auf sich selbst, ist selbst gemacht und hat nach keiner Richtung einen Konkurrenzkampf zu scheuen. Die Zumutungen aber, die sowohl von den Reiseals den fremden Annoncenfirmen an die Hotels gestellt werden, sind einfach nachgerade unerträglich geworden.